



Compte-rendu du Comité Technique Local (CTL) du 22 mars 2022

Ce CTL est présidé par la directrice départementale. FO lit une liminaire en préambule (en annexe).

La directrice souhaite dire à nouveau qu'elle est attachée aux conditions de vie au travail, qu'elle les suit de très près, elle y veille !

« Concernant le service public de proximité, 21 accueils, si ce n'est pas de la proximité, elle ne sait pas ce que c'est ! ».

Bref tout va bien....

1) Fonds pour l'Amélioration du Cadre de Vie au Travail (FACVT)

Pour rappel, le Fonds d'amélioration pour l'amélioration du cadre de vie aux agents (FACVT) a été mis en place suite à l'accord majoritaire signé le 22 octobre 2021 entre la Direction générale et les organisations représentatives du personnel.

Ce fonds doit permettre de financer différents types d'actions en faveur de la qualité de vie au travail, répondant à des besoins exprimés au plus près du terrain et aux axes suivants :

- le cadre de vie au travail ;
- la démarche éco-responsable ;
- la sensibilisation aux innovations ;
- la responsabilité sociale de la DGFIP.

Un appel à idées a été conduit de fin décembre 2021 au 22 janvier 2022 : 29 propositions ont été formulées.

Le montant alloué à la DDFiP de la Haute-Marne au titre du FACVT est de **26 642 €**.

L'IP en charge des missions supports présente le dispositif lié au yoga, à savoir 1h par semaine sur la pause méridienne (hors mercredi) sur St Dizier.

Sur le Sud Haute Marne, le site Yoga Sita peut proposer une prestation à hauteur de 60 € TTC/heure auxquels s'ajoutent les frais prévisionnels.

Concernant la décoration des couloirs par le biais d'affiches ou photos, le budget est estimé à 1000 € pour 30 affiches hors encadrement.

FO s'étonne que les documents de travail n'aient subi aucune réelle évolution et s'interroge sur la légitimité de la convocation du CTL aujourd'hui.

FO estime qu'il aurait été judicieux de refaire un 2nd groupe de travail avec des éléments concrets, d'autant plus que la date limite de validation de l'utilisation de ce fonds est le 30 avril 2022.

FO s'étonne que la proposition faite d'améliorer les lieux de convivialité lors du GT du 1^{er} mars 2022 n'ait pas été reprise dans les documents.

Le numéro 2 précise qu'un projet est en cours pour améliorer la cité administrative et notamment son utilisation. Il explique qu'une salle sise au N-1 pourrait devenir le local où les agents pourraient déjeuner.

Concernant St Dizier et Langres, les locaux disposent de toutes les commodités nécessaires mais rien n'empêche d'envisager par exemple d'y mettre un distributeur de boissons chaudes et/ou fraîches par exemple.

FO souhaite que de véritables endroits propices à la convivialité soient créés suite à ces deux dernières années où celle-ci a complètement disparu. La direction est sensible à cette proposition.

FO évoque le devis d'environ 12000 euros pour la prestation d'un professeur de yoga et souhaite savoir si un sondage été fait sur la participation des agents, car dépenser 12000 euros pour un nombre infime de collègues semble démesuré. La direction précise que la somme est réduite à 6000 € car l'engagement se fait jusqu'au 31 décembre 2021.

La directrice propose d'ajourner le CTL sur le sujet afin de se donner le temps de la réflexion, d'organiser un nouveau GT et la reprogrammation d'un nouveau CTL avant le 30 avril.

FO accepte cette proposition en accord avec nos interventions.

Il est décidé de cibler l'utilisation des fonds à 3 types d'idées afin que le maximum d'agents soient concernés.

La direction va envoyer un sondage à l'ensemble des agents avec 3 questions comportant deux types de réponses OUI ou NON :

- Yoga sur la pause méridienne
- Aménagement des locaux de convivialité
- Attributions de gourdes en inox

FO invite l'ensemble des agents à répondre au maximum à ce questionnaire.

2) Questions diverses

- **Ponts « naturels » 2022** : FO souhaite revenir sur la décision de la directrice départementale de refuser l'octroi du pont de l'ascension au motif que la présence des agents est requise dans la cadre de la campagne IR. FO souhaite préciser à la directrice que des DDFIP sont revenus sur leur décision, car ils ont compris qu'ils allaient être contraints de pallier les absences liées aux ponts des autres départements.

La directrice en prend note précisant qu'elle a pris connaissance du nombre d'agents nécessaire pour la permanence du numéro national. Elle prend note que l'accueil du public sera nécessaire également et qu'il conviendra de prévoir le nombre d'agents suffisant.

Cependant, force est de constater que le nombre de gracieux diminue, diminuant de fait la réception du public physique.

Concernant notre participation dans les EFS, peu à peu le public est en train de s'approprier ces lieux. La direction fait également un suivi du nombre de visites mais aussi des motifs. Elle fera d'ailleurs un retour lors d'un CTL.

Après cette ultime tentative sans succès, FO va donc déposer comme prévu un préavis de grève pour vendredi 27 mai.

- **Recrutements contractuels** : un appel à candidature de 2 agents de catégorie C a été fait pour les SGC de Chaumont et Langres. FO s'étonne de cet appel alors même que le mouvement national n'est pas sorti.

Le directeur adjoint répond qu'il faut du temps pour recruter des contractuels et que l'objectif est de trouver des solutions pour remplacer les vacances d'emploi au plus vite, sans connaître les résultats du mouvement national.

- **Télétravail** : FO souhaite que la direction fasse le point sur le télétravail et ses modalités car certains chefs de service reprochent aux agents de respecter leurs jours fixes de télétravail, estimant que les agents devraient optimiser leur journée de télétravail et si besoin, revenir. La direction est surprise et demande des précisions.

Pour information, au regard des tarifs des carburants certains agents souhaiteraient augmenter leurs jours de télétravail. La direction répond que la possibilité de porter 2j de télétravail à 3j reste offerte mais sous réserve des nécessités et de l'organisation des services.

La direction précise que les agents itinérants peuvent aussi réserver les véhicules de services et notamment le FORD peu utilisé.

Les représentants FO-DGFIP en CTL

Titulaires

Céline Lefevre, Rachel Sugneau, Matthieu Testart et Guy Zimmerlin

Expert

Grégoire Blondet